

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE DE MARSEILLE

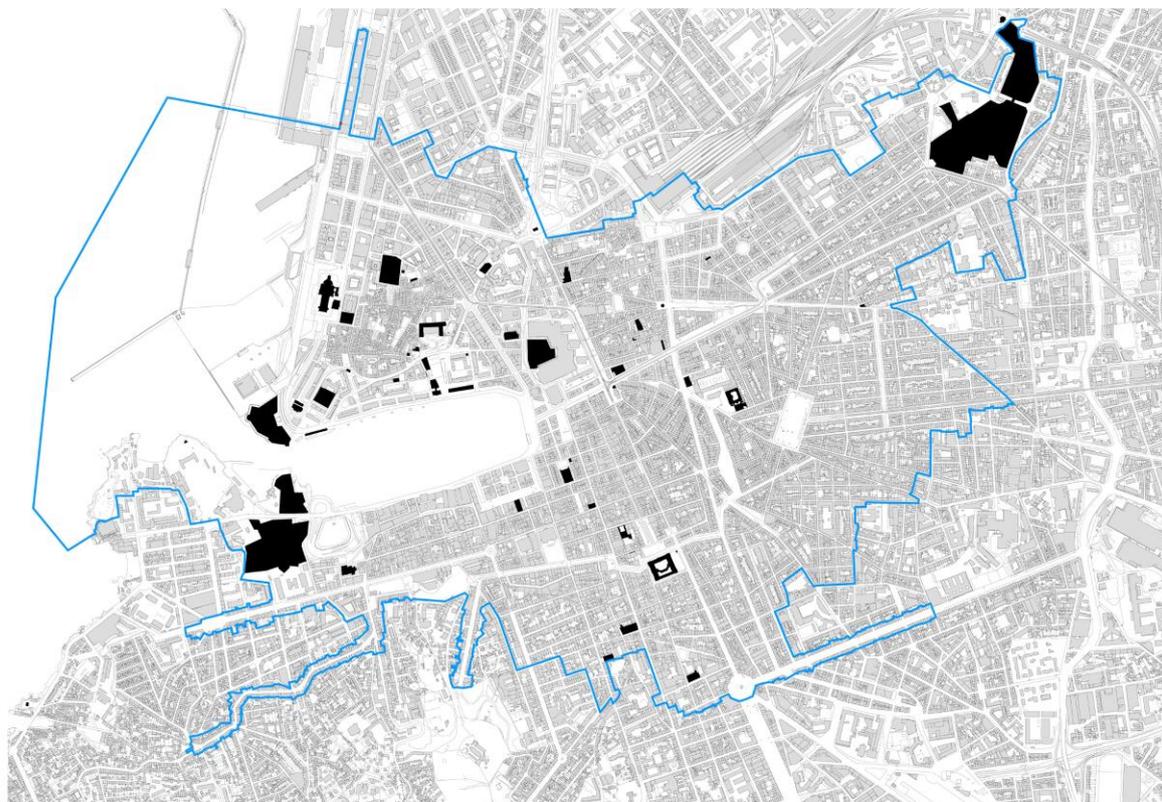
PROGRAMME

La dynamique de requalification du centre-ville de Marseille a véritablement été initiée avec le projet Vieux-Port mis en œuvre à partir de 2012. Plusieurs axes commerciaux majeurs de l'hyper centre ont ensuite fait l'objet d'une profonde requalification : rue Saint-Ferréol, rue de Rome avec la mise en service de la ligne 3 du tramway, rue Francis Davso et la partie basse de la rue Paradis entre la Canebière et la Place Estrangin.

Dans la continuité des aménagements ainsi réalisés, la Ville de Marseille et la Métropole Aix Marseille Provence souhaitent poursuivre la requalification du centre-ville dans une vision globale et hiérarchisée au travers de l'opération globale de redynamisation « **Ambition Centre-Ville** ».

En effet, il s'agit d'améliorer le partage de l'espace public en faveur des piétons et de créer à court terme un vaste espace cohérent et lisible, propice à la déambulation.

Cette réflexion s'inscrit dans le périmètre de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) en cours d'élaboration.



Périmètre de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

C'est dans ce cadre de mise en valeur patrimoniale que les études de maîtrise d'œuvre seront menées et le projet doit permettre de retrouver des espaces publics de qualité (espaces courants et espaces exceptionnels) comme lieux de vie et sites de grands événements.

L'enveloppe prévisionnelle globale affectée aux travaux est estimée à 41 M€ HT avec une première phase de réalisation pour 2020 sur des secteurs définis par le maître d'ouvrage à l'issue des Etudes Préliminaires.

Sur la base du diagnostic et des orientations définis dans le cadre des Etudes Préliminaires, deux niveaux d'intervention sont à envisager sur ces secteurs : création d'espaces publics et/ou requalification d'espaces publics existants

5 axes principaux sont proposés pour le projet de requalification des espaces publics du centre-ville de Marseille :

- **Améliorer le fonctionnement urbain dans une perspective de centre-ville apaisé en réorganisant le dispositif des transports en commun et en assurant une continuité**
- **Poursuivre la requalification des espaces publics du cœur historique**
- **S'inscrire dans une démarche de développement durable**
- **Définir une cohérence de traitement des espaces publics avec l'élaboration d'une charte de qualité urbaine du centre-ville de Marseille**
- **Maitriser la gestion urbaine**